



HAL
open science

Le réseau urbain franc-comtois

Geneviève Charles-Lyet

► **To cite this version:**

Geneviève Charles-Lyet. Le réseau urbain franc-comtois. Images de Franche-Comté, 1995, 11, pp.2-5.
hal-01016378

HAL Id: hal-01016378

<https://hal.science/hal-01016378>

Submitted on 30 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le réseau urbain franc-comtois

Geneviève Charles-Lyot*

Le réseau urbain est l'ensemble des villes d'une région. Son étude implique la connaissance de leur répartition, de leur hiérarchie, des liens qui les unissent et des fonctions qui leur permettent d'assurer l'encadrement de l'espace. En Franche-Comté, l'organisation du réseau urbain découle à la fois du cadre naturel, des communications et de l'histoire.

Le semis des villes

Le relief guide les axes de communications méridiens et transversaux. Dans le sens nord-est, sud-ouest, l'axe principal est la vallée du Doubs, de Montbéliard à Dole, précédée en amont par la dépression de la Porte de Bourgogne. Un deuxième axe unit vers le sud la région de Besançon à la bordure du massif du Jura par le Vignoble et le Revermont.

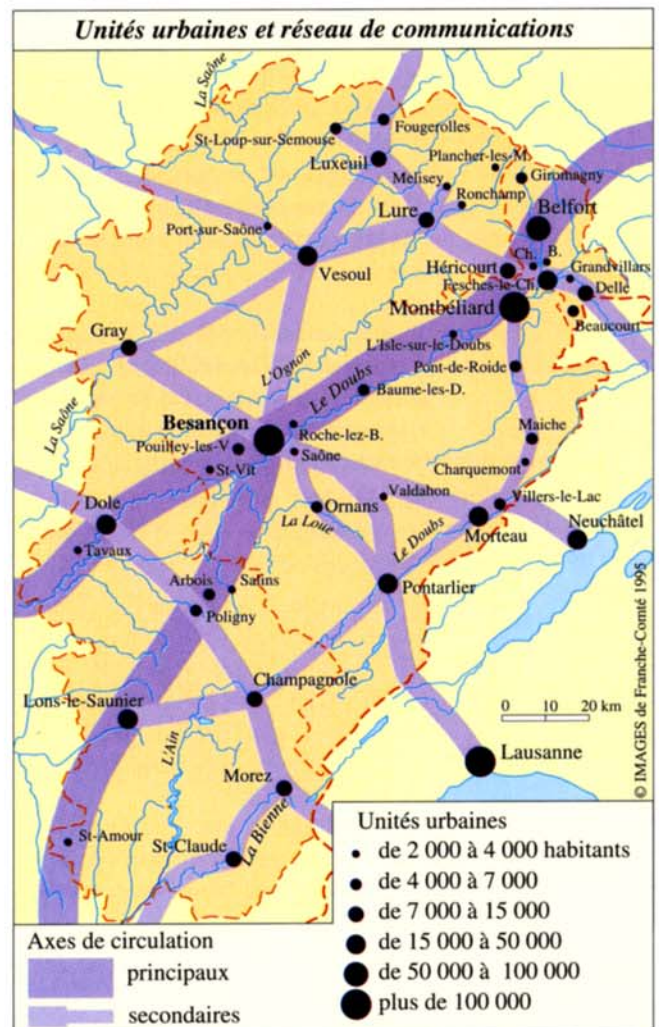
Cette armature majeure est complétée par des axes secondaires. Les passages à travers la montagne jurassienne et les plateaux commandent les voies transversales, un axe discontinu unit les haute vallées du Doubs et vallée de la Bienne à l'est, val de Saône et vallées sous-vosgiennes au nord-ouest.

La vie urbaine a profité de ces axes pour s'implanter et se développer au cours de l'histoire. Actuellement, les grands pôles jalonnent la voie Porte de Bourgogne-vallée du Doubs et en font le secteur vital de la région, rassemblant près de la moitié de la population sur 18 % du territoire : les agglomérations de Belfort et de Montbéliard au nord-est, celle de Besançon au centre et, plus modeste, l'ensemble Dole-Tavaux aux confins de la Bourgogne.

Ce qui frappe, c'est l'opposition entre de petites zones peuplées et actives et des domaines plus vastes où des centres modestes et dispersés correspondent à une hiérarchie plus ordonnée. C'est le cas pour l'espace haut-saônois qui s'organise en trois ensembles d'importance inégale, avec Vesoul au centre, Gray au sud-est et, au nord, une série de petites villes soit autonomes dans leur développement : Luxeuil, Lure, Saint-Loup-sur-Semouse, soit happées par l'Aire urbaine : Héricourt.

Au sud de l'axe Trouée de Belfort-vallée du Doubs, les villes petites et moyennes obéissent à deux types de localisations privilégiées : ou bien elles jalonnent les hautes vallées du Doubs : Pontarlier et Morteau, et de la Bienne : Morez et Saint-Claude, ou bien elles se situent au pied du Vignoble et du Revermont, c'est le cas de Salins, Arbois,

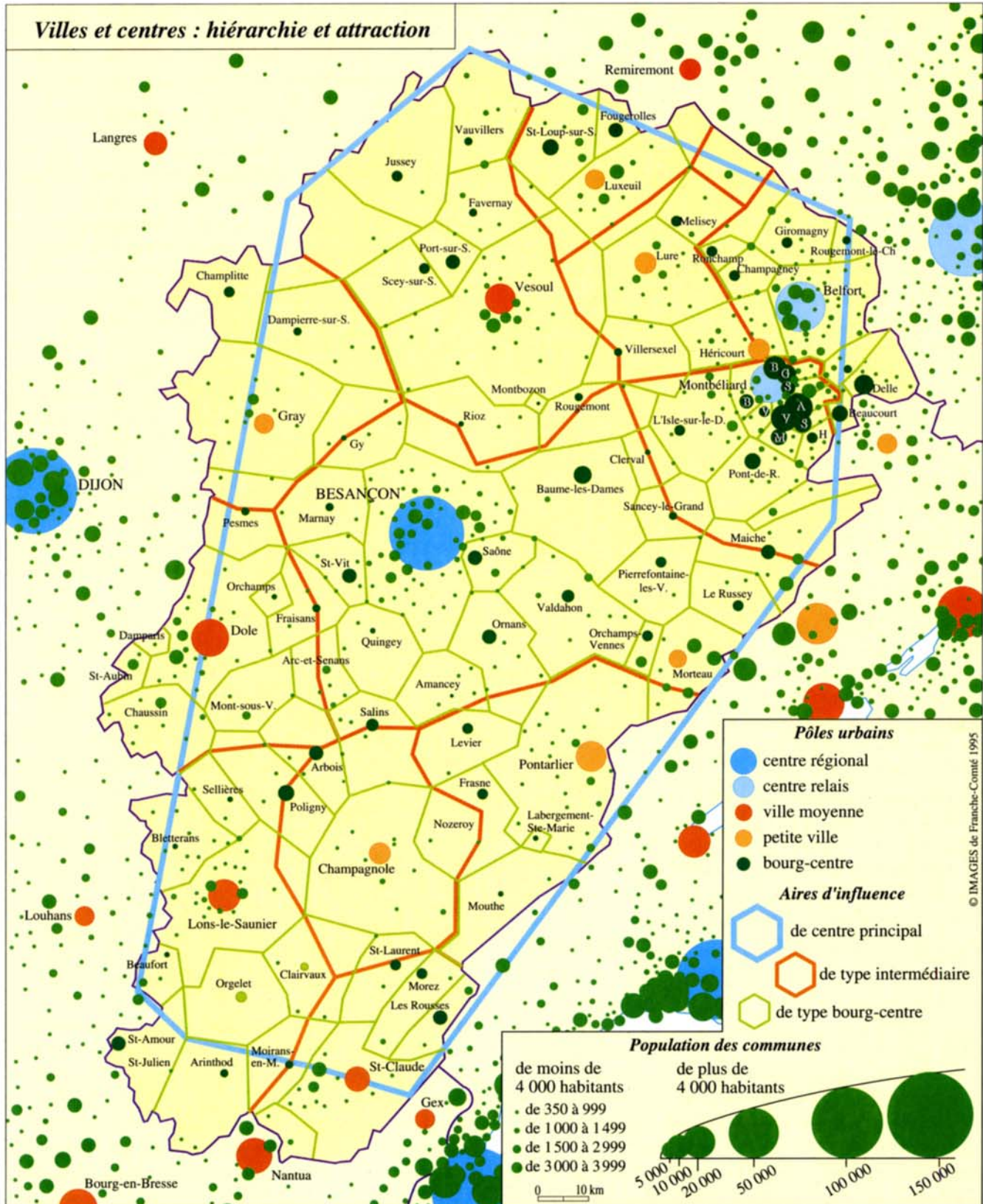
Poligny et Lons-le-Saunier. Rares sont les localités isolées sur les plateaux, Valdahon et Maïche dans le Doubs et Champagnole dans le Jura.



Des villes... qui s'ordonnent selon une hiérarchie

L'évolution historique et économique est à l'origine de la hiérarchie actuelle des villes qu'expriment leur poids démographique, leur importance économique et directionnelle et l'influence qu'elles exercent.

Chaque unité urbaine est d'abord caractérisée par sa population. Dans une région sous-urbanisée comme la Franche-



Comté (57 % de population urbaine pour une moyenne française de 73 % en 1990), seules deux unités urbaines, Besançon et Montbéliard, dépassent 100 000 habitants. Toutefois, si l'entité Belfort-Montbéliard est considérée comme un tout, le Nord-Franche-Comté prend la première place avec près de 230 000 habitants. Trois villes moyennes, Lons-le-Saunier, Vesoul et Dole se situent entre 25 000 et 32 000 habitants. Le reste de la population urbaine vit dans des agglomérations de 2 000 à 20 000 habitants.

Autant que le nombre d'habitants, c'est le degré d'équipement des villes en commerces et en services, et par conséquent leur attractivité, qui permet de les situer dans la hiérarchie. On distingue des services et commerces courants, rares ou très rares. Ce qui est courant est lié à la vie quotidienne : alimentation, café-tabac, station-service, bureau de poste, école élémentaire... Des équipements plus rares sont représentés par des commerces spécialisés (bijouterie, maroquinerie, articles de sport), des services privés du type studio photo ou agence immobilière, enfin des services publics d'un certain niveau : agence pour l'emploi, lycée, clinique. Les équipements très rares correspondent à certains commerces : fourrures, oisellerie, vente et location de pianos..., à des services privés du type bureau d'études, conseillers juridiques... et à des administrations supérieures.

Le maillage élémentaire du réseau urbain est constitué par une cinquantaine de bourgs-centres. Ils offrent à leurs habitants et à ceux des environs des services et des commerces courants et d'autres plus rares (quincaillerie, librairie, perception, gendarmerie, banque, vétérinaire). Les aires d'attraction de ces centres sont plus vastes là où ils sont isolés (ouest et nord de la Haute-Saône, Jura, Haut-Doubs) que dans le Nord-Franche-Comté.

Une vingtaine de petites villes, dont la population varie de 4 000 à 20 000 habitants, se détachent, Salins et Pontarlier étant les deux extrêmes. Elles jouent un rôle plus important pour les emplois, comme pour les services :

- les centres plutôt tertiaires offrant services publics et privés, comme Arbois ou Baume-les-Dames ;
- les centres à dominante industrielle, ce sont les plus nombreux, soit en ordre dispersé : Lure, Morteau, Maîche, Morez, soit rassemblés dans l'Aire urbaine : Audincourt, Valentigney... ;
- les centres mixtes dont Pontarlier fournit le meilleur exemple avec des fonctions industrielles, commerciales et touristiques, des équipements administratifs et culturels, Champagnole, Saint-Claude, Luxeuil entrent aussi dans cette catégorie.

Trois villes moyennes, Dole, Lons-le-Saunier, Vesoul affichent des fonctions plus complètes. Du fait de leur statut de

préfecture, Vesoul et Lons-le-Saunier ont un tertiaire plus fort et les industries ne sont pas absentes (Bel et verre optique d'un côté, Peugeot de l'autre), alors que Dole, malgré son passé de capitale, est tirée vers les activités secondaires par son satellite Tavaux.

Le niveau supérieur de la hiérarchie régionale est occupé par des pôles très dissemblables, Belfort, Montbéliard et Besançon.

Belfort et Montbéliard sont les deux villes-centres d'une conurbation industrielle complexe. Belfort présente le schéma classique d'une ville moyenne entourée de banlieues (Valdoie, Danjoutin, Bavilliers), alors que Montbéliard est au cœur d'une nébuleuse plus industrielle qui gravite autour de l'usine Peugeot de Sochaux.

Chaque centre présente une grande originalité. Belfort est aussi une ville tertiaire, du fait de son rôle de préfecture et de la présence de nombreux équipements : théâtre, musée, conservatoire... Ses commerces variés sont un atout important. Montbéliard, pourtant bien dotée en matière de culture et de services publics, souffre encore d'un déficit pour les services privés de haut niveau.

Chacune des villes a des implantations universitaires ; récentes à Montbéliard, elles peuvent contribuer à valoriser l'image de marque de la cité.

Besançon présente des fonctions plus complètes de centre régional. L'agglomération industrielle des années 60 (horlogerie, textile, industries alimentaires...) s'est transformée avec la crise en un centre d'activités tertiaires dominantes : 70 % de la population active en 1990. Si les administrations : hôpitaux, mairie, enseignement, regroupent le plus grand nombre d'emplois, la capitale régionale est la seule ville à offrir un choix de commerces et services rares ainsi que des équipements de haut niveau. Notons que les industries sont loin d'avoir toutes disparu, et les microtechniques en particulier témoignent d'une coopération très active entre recherche universitaire et industrie.

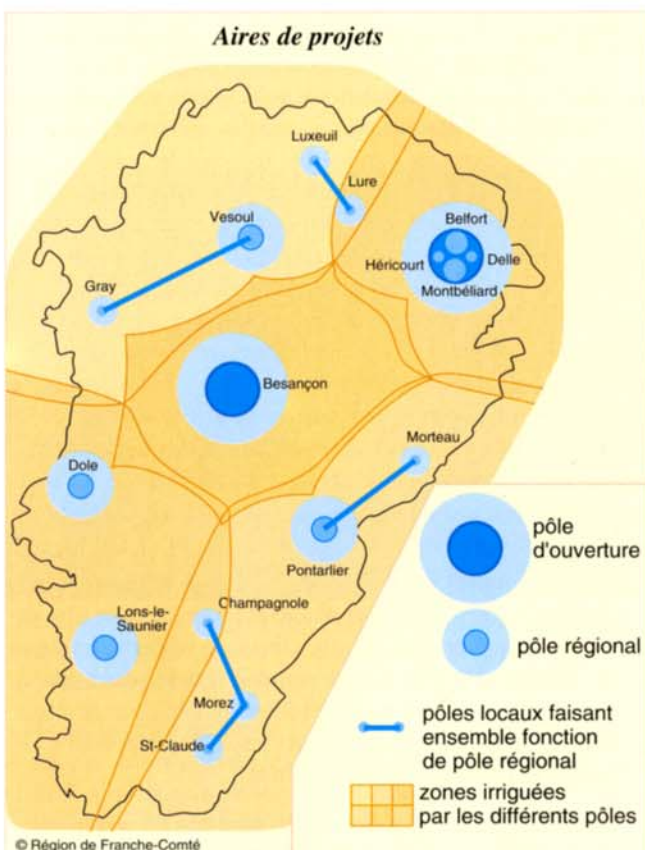
Les services médicaux et hospitaliers, l'Université et le CLA, les directions ou délégations régionales des administrations exercent une forte attraction sur la région et au-delà. Les activités culturelles ont aussi un fort impact, musées, théâtres, bibliothèques et festival de musique. D'autres manifestations sont également symboliques du rayonnement de Besançon, la Foire comtoise et Micronora, salon international des microtechniques.

L'attraction de Besançon s'exerce sans conteste sur la zone centrale de la région. Au-delà, se manifestent des concurrences intra ou extra-régionales : Belfort, Mulhouse et Nancy vers le nord, Dijon à l'ouest, Lyon au sud, sans oublier les villes suisses à l'est.

Il est artificiel d'arrêter la trame du réseau urbain aux limites régionales : les zones périphériques se trouvent sous l'influence de pôles urbains extérieurs.

Des scénarios pour l'avenir

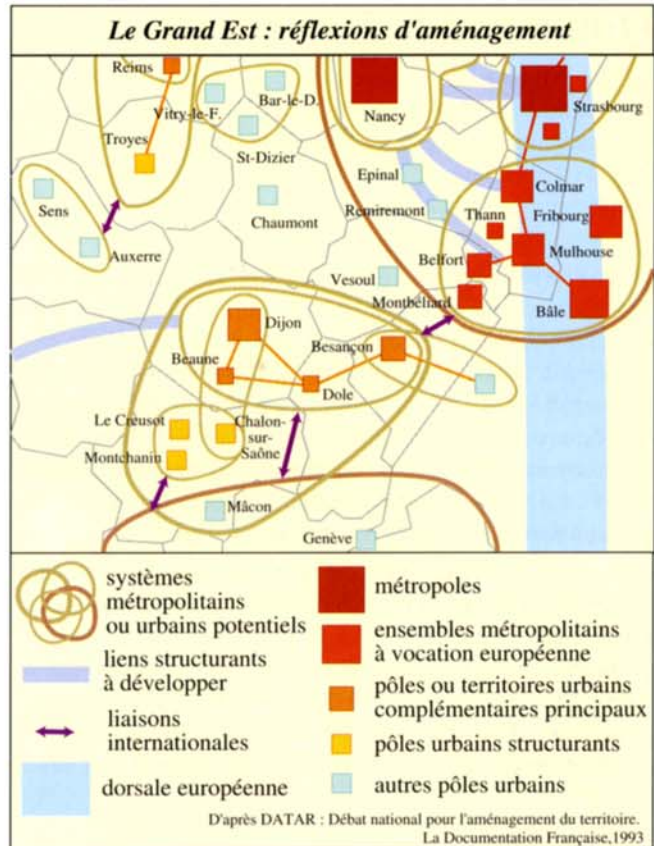
Les visions prospectives de la Franche-Comté proposées dans le cadre du schéma régional « Franche-Comté 2005 » et dans le projet national de la DATAR pour la France de 2015 s'inspirent de la notion de « réseau de villes » qui implique un fonctionnement commun pour un ensemble de villes étroitement liées entre elles. Dans les deux cas, l'organisation future de la région est étudiée à deux niveaux, la structure interne et l'insertion dans des ensembles supra-régionaux.



L'organisation interne (plutôt analysée dans le Schéma 2005) prévoit des maillages et des réseaux reliant entre eux les pôles et les territoires. L'accent est mis sur la nécessaire complémentarité du développement des espaces ruraux et urbains.

Trois types de pôles sont définis :

- Les pôles principaux d'ouverture et de relations avec l'extérieur, devant aussi jouer un rôle en matière de noto-



riété et d'image. Il s'agit de Besançon et de Belfort-Montbéliard.

- Les pôles régionaux de développement, villes moyennes et d'autres centres tels Pontarlier-Morteau, Lure-Luxeuil et Champagnole-Saint-Claude-Morez.
- Les pôles locaux de développement, autrement dit toutes les autres villes et les bourgs qui doivent servir de points d'ancrage aux espaces ruraux.

L'insertion dans les ensembles supra-régionaux, présentée dans le projet de la DATAR, intègre la Franche-Comté dans l'aire du Grand Est, qui regroupe Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Franche-Comté et Bourgogne. Cet ensemble, zone d'articulation entre la France et « l'axe majeur de la croissance européenne », est divisé en plusieurs systèmes métropolitains et urbains. La Franche-Comté se trouverait écartelée, scindée en deux parties, le nord étant englobé dans le système rhénan ou « Regio basiliensis », lui-même intégré dans un vaste espace transfrontalier regroupant Luxembourg, Rhénanie, Alsace, Lorraine et une partie de la Suisse. Le reste de la Franche-Comté forme avec la Bourgogne, un réseau de villes dont les nœuds principaux sont Dijon et Besançon, et qui s'ouvre sur la Suisse à l'est et Rhône-Alpes au sud. ■